

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 14 août 2023 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beaugard, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin, conseiller; formant quorum sous la présidence de M. le Maire Richard Forget.

Est également présente : Marie-Chantale St-Antoine, Directrice générale et greffière-trésorière adj.

Sont absents : M. Noël Lanthier, conseiller et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2023.08.156

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 AOÛT 2023

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

## ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 14 août 2023
  2. Rapport d'événement des élections 2023
  3. Assermentation d'une personne élue
  4. Attribution des fonctions aux membres du conseil
  5. Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023
  7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2023
  8. Adoption de la liste sélective des déboursés
  9. Demande de PIIA 2023-034
  10. Demande de PIIA 2023-035
  11. Adoption du règlement 243-2023 relatif à la réduction des impacts environnementaux des quais et des abris à bateaux
  12. Modification de la résolution 2022.09.228 comité de suivi de la politique MADA (Municipalités amies des aînés)
  13. Participation aux initiatives de partage de ressources et de coopération intermunicipale – volet archivistique
  14. Appui à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts – Aménagement d'un îlot sportif
- Période de questions
15. Levée de la séance ordinaire du conseil

2023.08.157

### 2. RAPPORT D'ÉVÉNEMENT DES ÉLECTIONS PARTIELLES 2023

Le président d'élection fait le rapport d'événement au sujet du scrutin du 16 juillet 2023.

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale après la révision: 1150

Nombre d'électeurs ayant voté par anticipation: 80

Nombre d'électeurs ayant voté le jour du scrutin : 65

Nombre d'électeurs dirigés vers la table de vérification de l'identité des électeurs:  
2

Le taux de participation est de 13%

Le coût pour l'élection était de : 12 724\$

2023.08.158

### 3. ASSERMENTATION D'UNE PERSONNE ÉLUE

Poste 2 Line Beauregard 21 juillet 2023

2023.08.159

### 4. ATTRIBUTION DES FONCTIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL

IL EST PROPOSE par le conseillers Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'adopter les fonctions attribuées aux membres du conseil municipal.

Poste 2 Line Beauregard Élu(e) responsable des familles et aînés et  
Présidente du CCE (Environnement)

Poste 4 Nathalie Dupont Communication, projets spéciaux et  
recherche de partenaires pour les activités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.160

### 5. REMISE DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

**CONSIDÉRANT** que l'article 357 de la Loi sur les élections et référendums demande de produire dans les soixante jours suivant la proclamation d'une élection ou de l'anniversaire de la proclamation de l'élection un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur les élections et référendums demande de déposer devant le conseil ces déclarations;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** de déposer la liste des membres qui ont remis leur déclaration pour la période de juillet 2023 à novembre 2023 :

Line Beauregard, conseillère.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.161

### 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2023

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.162

### 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2023

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2023;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2023

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.163

## 8. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2023.02.005 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et greffier-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
ANDRÉ LAFONTAINE	2410	1 061.00 \$
LA CAPITALE EN FÊTE	2411	3 126.17 \$
RAYNALD MORAND	2412	125.00 \$
LE CAFÉ MÊLÉ	2413	338.13 \$
BOULANGERIE PAIN VOYONS DONC !	2414	126.00 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	2415	66.02 \$
PARTENAIRES RÉUSSITE ÉDU. LAURENTIDES	2416	250.00 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	2417	38.00 \$
MAISON DES JEUNES DE MONT-TREMBLANT	2418	868.25 \$
MARCHE DU LAC LONG	2419	646.50 \$
POSTES CANADA	2420	132.65 \$
GILLES DUBÉ	2421	500.00 \$
██████████	2422	25.00 \$
S. BOURASSA LTÉE	2423	50.84 \$
BUREAU EN GROS	2424	321.04 \$
CANADIAN TIRE	2425	43.38 \$
ÉQUIPEMENTS PRO-FIT INC.	2426	557.47 \$
DYNAMITAGE ROGER MOREL & FILS	2427	3 018.09 \$
GILLES DUBÉ	2428	500.00 \$
MARCEL GUINDON	2429	8 175.99 \$
IMPRIMERIE LÉONARD INC.	2430	753.09 \$
LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	2431	171.03 \$
MARTIN BÉLAIR	2432	3 760.00 \$
MÉDIALO INC.	2433	482.88 \$
MRC DES LAURENTIDES	2434	1 385.79 \$
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC	2435	21.73 \$
LA PLANTERIE	2436	131.36 \$
REGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS	2437	66 669.00 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	2438	972.18 \$
SABLIÈRE 329 INC	2439	7 096.38 \$
DENEIGEMENT PRECISION INC	2440	639.26 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	2441	9 399.96 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	2442	1 103.76 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	2443	90.36 \$
BMR	2444	163.89 \$
LES ÉQUIPEMENTS CLOUTIER	2445	3 259.96 \$

ILLICO PHOTOCOPIES	2446	201.21 \$
JLD-LAGUE	2447	244.52 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	2448	2 279.55 \$
YVON MARINIER INC.	2449	1 289.01 \$
PÉTROLE PAGÉ	2450	2 756.87 \$
SERVICES PSANSREGRET	2451	553.13 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	2452	68.13 \$
	Total	123 462.58 \$

**PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BMO**

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	69 432.10 \$
Services de téléphonie	531.97 \$
Hydro-Québec	3 262.13 \$
Fonds de pension - AON	8 341.20 \$
DAS Provincial	20 682.40 \$
Remises salariales fédérales	7 985.98 \$
Annie Gareau	950.00 \$
Harnois - Énergies - Pétro-T	130.00 \$
BMO Groupe Financier carte crédit	2 473.59 \$
Frais bancaires Interac	59.95 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025)	2 755.96 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027)	4 783.84 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025)	2 010.70 \$
Crédit-Bail (Pelle hydraulique 2021-2026)	4 005.46 \$
	127 405.28 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2023.08.164**

**9. DEMANDE DE PIIA 2023-034**

Demande de permis no. 2023-139, rénovation bâtiment principal

M. Corey Mallen  
700, boulevard Rolland-Cloutier  
Lantier, J0T 1V0  
4511-76-8756-0-000-0000  
Lot : 6 029 282 du Cadastre du Québec  
Zone: 10V

**Évaluation**

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Impact des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	2 sur 2
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

### Évaluation

7.2	Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans les zones 14M, 18C ET 15H	
	Impact des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Façades et vitrines commerciales	S.O.
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Enseigne	S.O.
	Clôture ou portail d'entrée	S.O.
	Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	2 sur 2
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2023-034 soit et est acceptée selon la résolution 2023.07.48 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.165

### 10. DEMANDE DE PIIA 2023-035

Demande de permis no. 2023-140, agrandissement bâtiment principal

Mme Debbie Rosenberg  
474, boulevard Rolland-Cloutier  
Lantier, J0T 1V0  
4511-50-7691-0-000-0000  
Lot : 6 029 181 du Cadastre du Québec  
Zone: 10V

### Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	3 sur 4
	Aménagement des terrains	1 sur 4
	Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	12 sur 16
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	75.0%

### Évaluation

7.2	Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans les zones 14M, 18C ET 15H	
	Impact des constructions	3 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Façades et vitrines commerciales	S.O.
	Aménagement des terrains	3 sur 4
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Enseigne	S.O.

Clôture ou portail d'entrée

S.O.

Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»

8 sur 10

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet

80.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2023-035 soit et est acceptée selon la résolution 2023.08.49 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.166

### 11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 243-2023 RELATIF À LA RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES QUAIS ET DES ABRIS À BATEAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** d'adopter le règlement 243-2023 abrogeant le règlement 207-2019 relatif à la réduction des impacts environnementaux des quais et des abris à bateaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.167

### 12. MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2022.09.228 COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE MADA (MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS)

**CONSIDÉRANT** les départs de M Normand Quintin, Carole B. Dussault, Mme Marie-Chantale St-Antoine et M. Benoit Charbonneau comme membres du comité;

**CONSIDÉRANT QUE** pour se faire, il est convenu de remplacer et nommer des personnes pour assurer la mise en œuvre du volet MADA du plan d'action 2022-2026;

Il EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

#### **ET RÉSOLU**

**QUE** la municipalité de Lantier nomme Mme Line Beauregard et M. René Levac comme nouveaux membres du comité de suivi du plan d'action MADA dont le mandat est, notamment, de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre 2022-2026;

**QUE** ce comité soit composé des membres suivants :

- Mme Line Beauregard : élue responsable des questions familles et aînés (RQFA);
- M. Ronald Pilon : citoyen retraité;
- M. Rick Victor : citoyen semi-retraité représentant de la population des aînés anglophones;
- M René Levac coordonnateur vie citoyenne : responsable administratif de la Municipalité de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.168

### 13. PARTICIPATION AUX INITIATIVES DE PARTAGE DE RESSOURCES ET DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – VOLET ARCHIVISTIQUE

**ATTENDU QUE** le milieu municipal connaît un contexte de pénurie de main-d'œuvre particulièrement marqué;

**ATTENDU QUE** toutes les municipalités n'ont pas les besoins ni les ressources pour un ou un(e) professionnel(le) en archivistique à temps complet;

**ATTENDU QUE** les postes à temps complet sont beaucoup plus attractifs que les postes à temps partiel;

**ATTENDU QUE** dans ce contexte, le partage de ressource est la solution la plus efficace, efficiente et à moindre coût;

**ATTENDU QUE** le volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR), soit le programme Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, prévoit une aide financière pour les initiatives de de coopération intermunicipale;

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Brébeuf, Lantier, La Minerve, Huberdeau, Val-Morin, Val-des-Lacs, Montcalm, Mont-Blanc, Amherst et la MRC des Laurentides désirent présenter un projet de partage de ressources professionnelles en archivistique dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont appuyé par la conseillère Jessica Cloutier et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de la Municipalité de Lantier s'engage à participer au projet de partage de ressources en archivistique et à assumer une partie des coûts;

– Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

– Le conseil nomme la municipalité de Brébeuf, organisme responsable du projet;

- Le conseil autorise Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier à signer l'entente de coopération intermunicipale et tous les documents s'y rattachant

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2023.08.169

#### **14. APPUI À LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS – AMÉNAGEMENT D'UN ÎLOT SPORTIF**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, par sa résolution numéro 2021-07-342, a autorisé la signature d'une promesse d'achat pour l'acquisition du terrain appartenant au Centre de services scolaire situé derrière le centre sportif Damien-Héту;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, par sa résolution 2021-05-233, a octroyé un contrat pour la préparation d'un plan directeur pour l'aménagement d'un îlot sportif derrière le centre sportif Damien-Héту;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le 27 avril 2023, la Ville est propriétaire du lot 6 402 781 du cadastre du Québec, anciennement propriété du Centre de services scolaire, situé derrière le centre sportif Damien-Héту;

**CONSIDÉRANT** le projet de plan directeur soumis comporte la construction de : pavillon de services principal, terrain de football et soccer, surface de deckhockey et patinoire, aire d'accueil avec mobilier, surface de jeux d'eau, skatepark, pumtrack, parcours d'exercices en boisé;

**CONSIDÉRANT QUE** cet îlot sportif regroupera plusieurs plateaux sportifs que les résidents de la Ville ou Municipalité de Lantier pourront utiliser;

**CONSIDÉRANT QUE** l'îlot sportif aura un caractère régional;

**CONSIDÉRANT QUE** cet îlot est situé à proximité de la Polyvalente des Monts et que les étudiants en bénéficieront;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs de nos citoyens fréquentent la Polyvalente des Monts;

**CONSIÉRANT** la volonté du conseil de soutenir un mode de vie actif chez ses citoyens de tous âges;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts souhaite déposer une demande d'aide financière relativement au projet d'îlot sportif dans le cadre

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

Il est proposé la conseillère Marie-Josée Leroux

### **ET RÉSOLU**

D'appuyer la demande d'aide financière de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts relativement à l'îlot sportif, lequel sera situé à l'arrière du centre sportif Damien-Héту, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

### **PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

**2023.08.170**

### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

**ET RÉSOLU** que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20h00

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

---

Marie-Chantale St-Antoine  
Directrice générale et greffière-trésorière adj.

---

Richard Forget  
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.